

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 21 juin, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 15 juin 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 15 juin 2021

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT (à partir du point 2), Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÉCHE, Angélique MOUROCCQ, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT

**Ont donné pouvoir :**

- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir Nathalie BOUILLARD
- Pascal DALIGAUT a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE
- Sylvain DELANGE a donné pouvoir à Hervé PONDEMER
- Nadine LECHATTELLIER a donné pouvoir à Angélique MOUROCCQ
- Isabelle LEPESTEUR a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20210621-21\_03466-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2021  
Date de réception préfecture : 30/06/2021

**Absents excusés :**

- Flavien DELÉTRE
- Patrick FENOUIL
- Sandrine SIMÉON

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 1-4
- en exercice : 29	- pour : 26	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 21	- contre : 0	20 juin 2021
- votants : 26	- abstention : 0	Publication le 20 juin 2021
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2021 a été adopté à l'unanimité		

**DÉL-2021/072 – Convention de groupement de commande pour l'achat de matériel pour le psychologue scolaire avec la commune de Valdallière**

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le Code de la Commande Publique,  
Vu la convention constitutive d'un groupement de commande annexée à la présente délibération,  
Considérant qu'il convient de fixer le taux de participation des communes membres,

La psychologue scolaire intervenant sur les écoles maternelles et élémentaires de Condé en Normandie et de Valdallière a sollicité les deux communes pour l'achat de test « WISC-V » (tests d'évaluation du comportement intellectuel de l'enfant).

Il est proposé de conclure une convention de groupement de commande visant à mutualiser l'achat de ces tests pour un montant prévisionnel de 2 000 €.

Cette convention a également pour objet de définir la participation des deux communes.

Après accord préalable des deux communes, il est proposé que le taux de participation soit le suivant :

- Commune de Condé en Normandie: 50 %
- Commune de Valdallière : 50 %

La Commune de Condé en Normandie s'engage à payer au fournisseur la totalité de la facture puis émettra un titre de recettes à l'encontre de la commune de Valdallière, conformément à la répartition définie dans la convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITÉ**

- **EMET** un avis favorable à l'acquisition d'un matériel psychométrique (test WPPSI-IV) et à sa mise à disposition pour les écoles de deux communes,
- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commande annexée à la présente délibération,
- **AJOUTE** que la commune de Condé en Normandie procédera au règlement de la facture qui lui sera transmise par le fournisseur à charge pour la commune de Valdallière de reverser à la Commune le montant de sa contribution.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à la signer et à passer tout acte y afférent.

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 21 juin 2021

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

